

Concours pour l'édification d'un Mémorial de la Shoah à Lyon

Conférence de presse du 10 février 2023

Allocution du président Jean-Olivier Viout

M. le président de la région Auvergne-Rhône Alpes,
Monsieur le Maire de Lyon,
Madame la vice-présidente de la Métropole de Lyon représentant son président,

Mme l'adjointe au maire de Lyon chargée de la culture

Mme l'adjointe au Maire de Lyon chargée de la mémoire

Monsieur le Maire du 2° arrondissement de Lyon,

Madame la maire du 7° arrondissement de Lyon,

Monsieur le maire de Caluire,

Monsieur le ministre, maire honoraire de Lyon,

M. le Grand Rabbin régional,

M. le secrétaire général du Consistoire juif régional représentant son président empêché

M. le président d'honneur du Consistoire juif régional ,

M. l'architecte des Bâtiments de France

M. le directeur des archives départementales et métropolitaines

M. le conseiller délégué

Chers membres et amis de l'association pour l'édification d'un Mémorial de la Shoah à Lyon

chers souscripteurs,

cher Arié Natan, notre conseiller technique précieux

chère Isabelle Rivé, directrice du CHRD qui nous ouvre généreusement les portes de cette enceinte,

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,

Non sans avoir transmis les excuses de très nombreuses personnes qui n'ont pu se joindre à nous, pour cause d'absence de Lyon, je vous remercie pour votre présence à cette conférence de presse. Nous avons souhaité tenir celle-ci, en ce lieu symbole, lieu de recueillement et de silence, car lieu de

mémoire qui a arrêté le temps et en porte le poids. Ce lieu qui voici 80 ans, dans quelques semaines, allait être celui des interrogatoires de Jean Moulin qui entamait ici son chemin vers la mort. Ce lieu réquisitionné par Klaus Barbie pour en faire le siège de sa Gestapo où tant d'hommes et de femmes, simplement coupables d'être nés juifs, ont connu ici, la première étape de leur destin sacrificiel, vers la solution finale.

Voici déjà près de vingt ans, qu'est né à Lyon le projet d'ériger un Mémorial de la Shoah notamment parce que c'est à Lyon que, pour la première fois de son histoire, la Justice de France a placé cette tragédie humaine au rang de crime contre l'Humanité.

Comment ne pas évoquer à cet instant, la mémoire de **Benjamin Orenstein** et de son amicale des anciens déportés d'Auschwitz -Birkenau et des camps de Haute-Silésie qui a milité inlassablement, avec la farouche énergie qu'on lui connaissait, pour ce mémorial, souhaité également par tant d'autres, notamment par l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France, à travers son délégué régional, **Jean Levy**, que je salue.

Le 13 septembre 2019, en l'hôtel de ville de Lyon, en présence de M. Gérard Collomb, qui m'a fait part de ses vifs regrets de ne pouvoir être parmi nous ce matin, était officiellement lancée la souscription publique destinée au financement de ce mémorial.

Car ce Mémorial n'est pas un mémorial institutionnel, ni le mémorial d'une communauté, mais un Mémorial porté par l'ensemble de notre collectivité lyonnaise et au-delà, transcendant pour les réunir toutes, les sensibilités, croyances, opinions et appartenances en tout genre. Car il est des enjeux qui exigent que soit jeté aux orties ce qui divise. Le rappel de la Shoah et la lutte opiniâtre contre tout ce qui pourrait favoriser, demain ou un autre jour, la réplique de ce séisme dans l'histoire de l'Humanité, fait partie assurément des impératifs catégoriques qui doivent demeurer pour les générations de demain, des vérités d'évidence.

Une association réunissant des membres de la société civile est donc née, composée à ce jour de personnalités illustrant cette volonté de diversité.

Elle a pour président d'honneur **Claude Bloch**, dernier rescapé lyonnais de la Shoah, que je salue affectueusement et compte trois vice-présidents : (*par ordre alphabétique*) :

M. Jean Lévy, *délégué régional de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France*

M. Jean-Claude Nerson, *président de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz Birkenau et des camps de Haute Silesie*

Maître Richard Zelmati, *Président du CRIF Auvergne Rhône- Alpes*

Son secrétaire général est M. **Gérard Panczer**, *professeur à l'université Lyon I Claude Bernard, président du Centre de Documentation sur la Déportation des Enfants juifs de Lyon*

Son trésorier : M. **Philippe Guegen**, *expert-comptable et commissaire aux comptes honoraire*

Tandis que huit personnalités composent son conseil d'administration, la plupart ici présentes que je remercie vivement pour leur engagement (*par ordre alphabétique*)

M. Luc Bonnaventure, *fils de Juste parmi les Nations*

Mme Nicole Bornstein, *présidente honoraire du CRIF Auvergne-Rhône-Alpes*

Maître Jean-Marie Chanon, *ancien bâtonnier, ancien adjoint au maire de Lyon*

M. André Dizdarevic, *directeur de l'Institut des Droits de l'Homme à l'Université catholique de Lyon*

M. Laurent Douzou, *professeur d'histoire contemporaine à l'université Lumière Lyon-II et à l'Institut d'études politiques de Lyon*

M. Jean-Dominique Durand, *professeur honoraire des universités, ancien adjoint au maire de Lyon, président national de l'Amitié judéo-chrétienne de France*

M. Hugues Fulchiron, *ancien président de l'Université Lyon III Jean Moulin*

Maître Éric Jeantet, *ancien bâtonnier, président de la chaire lyonnaise des Droits de l'Homme*

Enfin c'est à **Maitre André Soulier**, doyen du Barreau de Lyon, ancien questeur du Parlement européen, mais surtout ancien premier maire adjoint de Lyon, qu'il a été demandé de présider un comité de parrainage, fort de plusieurs dizaines de personnalités qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais dont la liste figure sur notre site internet **memorialshoahlyon.org**.

Ainsi, enregistre-t-on à ce jour 392.000 euros de dons ou promesses écrites de dons, soit près de 80% du budget nécessaire à la réalisation du projet.

Je veux à ce propos saluer l'apport de votre région Auvergne- Rhône Alpes M. le Président qui avez été le premier, dès le 24 janvier 2020, à engager votre collectivité à hauteur de 150.00 euros.

Je veux saluer aussi les dotations de 75.000 euros chacune, de la ville de Lyon et de la Métropole de Lyon, leurs nouveaux exécutifs s'honorant de faire leurs engagements de leurs prédécesseurs.

Et nous n'oublions pas, M. le maire de Lyon, votre acceptation de prendre en charge le coût de déplacement de la statue de la ville de Lyon, sur l'emplacement de laquelle doit être érigé le mémorial. Soyez en tous sincèrement remerciés.

Et nos remerciements s'étendent, avec émotion, à tous les particuliers qui ont su mettre la main à la poche pour contribuer à la réalisation de ce mémorial dont ils ont compris l'intérêt supérieur qu'il va servir.

Je pense aux grands donateurs, M. Alain Sebban, président du consistoire juif régional dont la contribution personnelle s'est voulue à la hauteur de la contribution de la ville de Lyon, au père Christian Delorme et à l'association l'Hospitalité d'Abraham, mais aussi aux plus modestes qui, à la hauteur de leurs moyens, ont voulu apporter leur pierre.

Je pense aux modestes dons d'une grand-mère ou d'une étudiante pourtant non juives, qui nous ont émus, car il n'est pas de petits dons lorsque ceux-ci matérialisent un élan du cœur et une conviction forte. Nous sommes convaincus que de nouveaux souscripteurs viendront contribuer à réaliser le bouclage financier, espéré au cours de la présente année.

Ainsi ce mémorial va maintenant voir la jour. Notre choix s'est porté sur la place Carnot dans le 2° arrondissement, pour trois raisons cumulatives :

- Place Carnot, en raison de la centralité du lieu,
- Place Carnot, en raison de sa proximité avec la gare de Perrache, lieu de départ des convois ferroviaires à destination de Drancy et des camps de la mort
- Place Carnot qui, demain, depuis ce Mémorial de la Shoah, jusqu'au Veilleur de pierre, perpétuant le souvenir des martyrs de la Résistance, en passant par la borne de Verdun et le mémorial des enfants d'Izieu, formera avec la place Bellecour, au cœur de la cité, un axe mémoriel de notre sanglant et immolatoire XX° siècle.

Nous remercions les exécutifs de la Métropole de Lyon, propriétaire du terrain, de la mairie centrale de Lyon et de la mairie du 2° arrondissement d'avoir accepté notre proposition et M. Christophe Margueron, architecte des bâtiments de France, de nous avoir fait connaître son approbation de principe du choix de cet emplacement.

Ce Mémorial prendra la forme d'une œuvre d'art significative et ne portera que cette unique inscription destinée à rappeler et interpeler :

*En mémoire des six millions de juifs victimes de la Shoah
dont un million et demi d'enfants
1933 – 1945
6100 venaient de notre région*

Ce monument ne pouvant être petit, banal, ordinaire, un concours à dimension nationale et internationale est donc organisé, à compter de ce jour 10 février 2023, pour mettre en compétition l'imagination créatrice de sculpteurs, architectes, paysagistes, français et étrangers, intéressés par le défi que devra relever l'œuvre d'art. Un jury a été constitué composé de six personnalités aux profils volontairement diversifiés : *(par ordre alphabétique)* :

Madame Annette BECKER, professeur émérite de l'Université Paris Nanterre et membre sénior honoraire de l'Institut Universitaire de France, connue notamment pour ses écrits sur les monuments mémoriaux de la première guerre mondiale et sur les génocides.

Monsieur Christophe MARGUERON, architecte des Bâtiments de France qui a bien voulu coucher sur le papier diverses préconisations qui ont été annexées au cahier des charges auquel devront se conformer les candidats.

Madame Sylvie RAMON, directrice générale du Pôle des Musées d'Art de Lyon, historienne d'art

Monsieur Didier REPELLIN, architecte en chef honoraire des Monuments historiques auquel on doit, à Lyon, les magistrales restaurations du Palais de justice des vingt-quatre colonnes et de l'ancien Hôtel Dieu

Monsieur Gaël ROBIN, architecte du patrimoine, qui vient de s'illustrer par la conversion en musée de la maison de la famille de Jean-François Champollion, à Vif (Isère), après avoir attaché son nom à la restauration du théâtre d'Aix les Bains, du château de Ripaille, du palais présidentiel à Lomé etc

Monsieur Jean-Michel WILMOTTE, architecte urbaniste de renom international, dont les réalisations foisonnent en France et à l'étranger et qu'il est inutile de présenter davantage.

M. le Bâtonnier Jean-Marie Chanon, membre du conseil d'administration de notre association, a accepté d'assurer le secrétariat général de ce jury. Je l'en remercie vivement et lui laisse la parole pour vous communiquer l'échéancier de notre opération et résumer le contenu du cahier des charges qui, à compter de ce 10 février, va être mis à la disposition des candidats, sur le site internet déjà cité **memorialshoahlyon.org**.
